



PNF DGALN 2013- Action n°7644
Formation Comdalo Expérimentés 1 –
Enregistrement et instruction

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère
de l'Égalité des
territoires
et du Logement

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation

date : **jeudi 5 décembre 2013**

lieu : **CVRH de Paris**
2 rue A.Fouillée 75013 Paris

chef de projet CVRH : **Marie-Hélène DANGLADES**

Courriel : marie-helene.danglades@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 01 70 64 27 66 Fax : 01 70 64 27 64

date limite d'inscription

5 novembre 2013 (après du CVRH de Paris)

Objectifs :

Comdalo est une application informatique constituant un outil de gestion et de suivi des recours devant la commission de médiation départementale. Cet outil apporte une aide en termes de réalisation des tâches du secrétariat (édition des courriers (accusé de réception, demande de pièces obligatoires,...), édition des fiches individuelles de synthèse, de l'ordre du jour, du procès verbal et des décisions), de suivi des délais et d'édition des tableaux de bord.

Cette formation permet d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse.

Les points suivants seront abordés durant la formation:

- Revue approfondie, à l'appui de cas pratiques et en lien avec les aspects réglementaires, des modules de Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse (AR et gestion de la complétude, paramétrage de la fiche de synthèse, gestion des délais et des alertes, ...)
- Approfondissement des nouvelles fonctionnalités de Comdalo mises en place en 2012

Public concerné :

- toutes les personnes intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'elles appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...)

Pré-requis :

- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner
- avoir une bonne connaissance de l'application Comdalo
- utiliser Comdalo depuis au moins 6 mois (souhaitable)
- avoir suivi une formation dite de « A à Z » niveau débutant (souhaitable)

données DGALN :

| | |
|---|---|
| <p><i>maîtrise d'ouvrage DGALN</i> <i>chef de projet</i> – Catherine WINTGENS DGALN/DHUP/PH1 – Tel : 01.40.81.10.16 – Audrey TOURNIER DGALN/DHUP/PH1 – Tél : 01.40.81.90.98</p> | <p><i>bureau des emplois et des compétences</i> -Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation -Françoise ADAM – Chef de projet formation</p> |
|---|---|

PROGRAMME DE LA FORMATION

Dépôt de dossier

Contrôle de complétude

Instruction Fiche de synthèse

Recours gracieux

Matinée :

AR et gestion de la complétude

Gestion des délais et des alertes
Gestion de la complétude
Point sur les courriers

Après midi :

Autres fonctionnalités avancées

Fonction homonymie
Fiche de synthèse
Recours gracieux



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2013 - Action n° 7644

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par fax : 01 70 64 27 64

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère
de l'Égalité des
territoires
et du Logement

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation

LA FORMATION

Formation Comdalo Expérimentés 1 – Enregistrement et instruction

CVRH concerné :

Paris

Chef de projet :

M-H.Danglades

Dates de la formation :

5 décembre 2013

Date limite d'inscription :

5 novembre 2013

Catégorie d'action de formation : (cocher la case)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) :

oui

non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases)

Nom

Prénom

Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)

N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique

A

B

C

OPA

Contractuel

Statut d'origine du demandeur

METL-MEDDE

MAAF

Autre Min. Etat

Collectivité

Autre

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases)

| | | | |
|---|---|---|--|
| Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation | | Date et signature de l'agent | |
| Avis | favorable <input type="checkbox"/> | Date et signature du supérieur hiérarchique | |
| | réserve <input type="checkbox"/> | | |
| | défavorable <input type="checkbox"/> | | |
| Priorité | 1 <input type="checkbox"/> | Visa du responsable RH ou formation du service | |
| | 2 <input type="checkbox"/> | | |
| | 3 <input type="checkbox"/> | | |